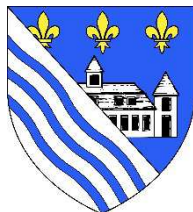


FLASH INFOS

HUSSEREN-WESSERLING



août 2015

Chères villageoises, chers villageois, fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash info d'août 2015. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

CIMETIERE

Le 27 juillet dernier, les Brigades Vertes ont réalisé les constats de 57 concessions perpétuelles en état d'abandon. A l'issue de la procédure qui durera 3 ans, la Commune sera en mesure de récupérer des emplacements et de pouvoir les proposer pour de nouvelles concessions. Cette démarche nous permettra d'éviter de devoir agrandir notre cimetière.

DU COTE DES TRAVAUX

- **SEUIL SUR LA THUR**

Les seuils présents sur tout le linéaire de la Thur sont nécessaires pour maintenir un niveau de la rivière correct et ainsi éviter un enfoncement du lit et une dégradation des berges.

Le seuil en maçonnerie situé au niveau du cimetière privé protestant est très dégradé et une intervention est programmée durant le mois de septembre.

On profitera de ces travaux de consolidation pour transformer ce seuil en rampe et le rendre franchissable par les poissons. Le nouveau seuil sera constitué d'enrochements secs et d'une crête amont en enrochements bétonnés.

Les travaux seront effectués par l'entreprise interne du Département (le PIM), spécialisée dans les chantiers en rivière. Le Conseil Départemental est le maître d'ouvrage délégué du Syndicat Mixte de la Thur Amont qui finance ces travaux.

Ce syndicat, auquel adhère notre commune, est présidé par la Conseillère Départementale Mme Annick Luttenbacher.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En vue des élections régionales qui se dérouleront les 6 et 13 décembre prochains, et pour permettre aux électeurs ayant fait une demande d'inscription entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 de voter lors de ce scrutin, la loi n°2015-852 du 13 juillet 2015 et son décret d'application du 17 juillet 2015 ouvrent exceptionnellement les délais d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre. Vous pouvez contacter notre secrétariat de mairie pour tout renseignement complémentaire.

OBJETS TROUVES

Un trousseau de clés, des lunettes et un vélo fillette ont été trouvés sur le ban communal, ils sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.



PRATIQUE

CPAM

Afin d'optimiser le traitement du courrier et d'améliorer ainsi la qualité de service, la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie dispose d'une adresse postale unique. Quel que soit votre lieu d'habitation dans le Haut-Rhin, tout courrier à destination de la CPAM est à envoyer exclusivement à l'adresse suivante :

Caisse Primaire d'Assurance-Maladie du Haut-Rhin

19, boulevard du Champ de Mars - BP 40 454 - 68022 Colmar Cedex.

Il est aussi possible de contacter la CPAM par téléphone au 36 46 –ou par courriel à partir de son compte ameli sur ameli.fr

GARE AUX TIQUES

Vous trouverez, en complément du Flash Info, une brochure éditée par l'Agence Régionale de Santé intitulée « la tique, une menace à ne pas prendre à la légère ! ». Nous vous en souhaitons bonne lecture.

AU PAYS THUR DOLLER, ON RENOVE LOCAL, ON RENOVE GLOBAL

Le Pays Thur Doller, avec le soutien de la Région Alsace et de l'ADEME, a lancé en avril dernier un service d'assistance directe aux propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent réaliser des travaux pour réduire leur facture de chauffage (isolation, changement des menuiseries, changement de la chaudière...). Avec une idée : proposer une rénovation globale et performante pour rénover l'ensemble de la maison en une seule fois et consommer le moins possible de chauffage après les travaux.

L'intérêt pour le propriétaire ? Etre accompagné dans son montage de projet de rénovation globale, notamment en lui permettant de bénéficier des aides financières existantes et en le mettant en relation avec des artisans formés.



L'intérêt pour les artisans ? Travailler sur un marché de la rénovation globale porteur, en bénéficiant de l'appui d'une structure administrative souple.

Le service est en cours de déploiement, particulier ou professionnel du bâtiment, si vous êtes intéressés par la démarche et que vous souhaitez être contacté, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante :

renovation@pays-thur-doller.fr

(Plus d'infos [www.pays-thur-doller.fr/03 89 35 70 96](http://www.pays-thur-doller.fr/03_89_35_70_96)).

Crédits photo : Pierre Yves Hurth